

Ethnographie traditionnelle de la Mettidja

Le Calendrier folk-lorique

كُلُّ شَيْءٍ حَاجَهُ ابْتِوَاقَهُ

Chaque chose a son moment.
(Dicton de sorcières)

CHAPITRE III

Les Jours. — Le Dimanche (suite) (1)

MAGIE MÉDICALE. — Chez les Beni-Khlîl, dans les environs de Boufarik, quand un enfant tarde à marcher, on a recours, pour lui délier les jambes, à une pratique dont le moment propice est fixé au dimanche matin, avant le lever du soleil. Sur la coquille d'un œuf de poule on fait, avec de l'ocre rouge et de l'indigo, une grosse tache ronde et une autre avec un mélange de suie, de pâte à pétrir le pain et de résine. On enfonce cet œuf ainsi décoré dans la cendre du brasero et on le recouvre de charbons ardents. L'enfant doit enjamber le brasero au moment où l'enveloppe calcaire éclate et il doit l'enjamber encore six fois de suite pendant que l'albumen et le vitellus se répandent et grésillent dans la braise. On recueille ensuite le jaune et l'on en frotte les genoux paresseux.

MAGIE MALÉFICIENTE. — *Le maléfice du sang.* — La Mauresque qui veut frapper une ennemie dans sa

(1) Voir *Revue Africaine*, n° 298, 1^{er} trimestre 1919, p. 62.

santé et lui infliger la *tedjriet eddem* (l'hémorrhagie), ramasse dans la campagne une tortue de terre. Elle lui entaille le cou de manière à ne le lui couper qu'à demi. Elle l'enveloppe dans un linge de santé dont s'est servie la femme qu'elle veut atteindre. Enfin, elle dépose ce paquet sur un point quelconque des limites de la ville. La *a'zîma* est : « Si tu guéris, ô tortue, et que tu te mettes à marcher, attends qu'une Telle, fille d'une Telle, se lève de son lit et marche. » (1). Dès que la tortue a été déposée sur la limite de la ville, la victime de ce sortilège tombe dans son lit. Ce « travail » doit se faire un dimanche.

Un dimanche également, on envoie un garçon qui n'a pas encore l'âge du mariage acheter, dans une boutique tournée vers l'Orient, sept « clés » : c'est ainsi que les vieilles mauresques désignent les clous, usant d'antiphrase, le mot clou étant de mauvais augure. On fait « cuire à la vapeur » ces clous dans le *keskâs* (ustensile à faire cuire le couscous) d'une femme qui n'a jamais changé de mari. Naturellement, on le fait à son insu, car elle ne se prêterait pas à cette complicité : « Nous redoutons trop la première nuit de notre tombeau ! » protestent nos Mauresques. On se rend ensuite dans un fond de vallée, où l'eau forme marécage ou du moins détrempe le sol en toute saison. L'on plante dans la terre humide les sept clous renversés, la tête en bas et la pointe en l'air, en disant sept fois : « J'ai fait le sortilège de l'hémorrhagie pour une Telle, fille d'une Telle; elle ne guérira que lorsque cette terre séchera et deviendra altérée. » (2). Il faut se garder de se retourner en revenant chez soi.

Korh ou maléfice pour séparer deux amants. — La

(1) اذا ابريت يا البكرون وارجعت تتمشى حتى ابلانه بنت

ايلانه اتنوض من ابراشها تتمشى

(2) اعملت تجريت الدم لبلانه بنت ايلانه ما تبراش غير نشبت

ذي الارض او رجعت عطشانة

femme qui veut combattre dans le cœur d'un homme une passion naissante, se fait apporter de l'assa foetida, qu'elle enferme dans un nouet et, dans la nuit qui précède le jour du dimanche, approchant ce nouet de sa bouche, elle marmotte sept fois la formule : « Assa foetida, ô Seigneur Assa foetida ! — Je te salue, ô Assa foetida, ô toi qui sépares les amis et les frères. — Tu vas séparer un Tel, fils d'une Telle, et une Telle, comme le mort est séparé du mort ! — Tu les éloigneras, l'un à l'Orient et l'autre à l'Occident ! — Le jour du samedi est célébré, — et, la nuit du samedi au dimanche, l'effet de mon charme est assuré ! — Le (tonnerre), qui broie, père des désastres, séparera l'homme et la femme ! » (1). L'incantatrice cache après cela le nouet chez elle. « Ce sortilège est si efficace, que le nouveau marié qui en est victime, trouve sa jeune femme aussi repoussante qu'une goule. Quelquefois avant même de l'avoir vue, il s'écrie : « Quel monstre ! » Il a été composé, dit-on, par une Kabyle de Tizi-Ouzou et son texte est un mélange d'arabe et de berbère.

Autre korh. — On se procure un groin de sanglier et un rat que l'on égorge. On les saupoudre de deux drogues appelés Nker et Tenkir, que l'on a eu soin d'acheter, un dimanche, dans une droguerie s'ouvrant vers l'Est, et que l'on a pilées avec du marrube franc (merriouts el h'orra). On enveloppe le tout dans un linge, et on l'enterre devant le seuil de la maison où demeurent les jeunes mariés que l'on veut séparer. La formule incantatoire est : « J'ai serré dans l'armoire la hure du sanglier. Un Tel, fils d'une Telle, ne prendra pas le chemin de sa maison et

(1) الحنتيت ياسيد الحنتيت ☞ اسلامي اعليڪ يا الحنتيت ☞ يا
قرف الاحباب اذواث ماثا ☞ اتعرف اعلان بن ابلانة امع بلانة كما
يعترف الميت امع الميت ☞ اتعرفهم واحد للشرق و واحد للغرب ☞
يوم السبت مسبوت او ليلت الحد سحري مثبتوت ☞ الساحفة ذو
قجدور اتعرف ارقاز المطوث ☞

ne tournera pas autour.— Elle le salera avec de la cervelle de rat, — c'est celui-ci qui créera entre eux le chagrin et leur causera l'opprobre. » (1).

Si l'on veut disperser la famille entière, on a recours, en sus, à une autre pratique. On a recueilli en dehors du village, autour d'une fourmilière, de la terre que les fourmis ont rejetée de leur trou, ainsi que de la poussière prise sous le pied gauche d'un juif, et on a pilé le tout dans un mortier. On choisit le dimanche pour répandre cette terre dans le vestibule de la maison, en prononçant les paroles suivantes : « Je vous ai éparpillé de la terre des fourmis.— Ne foisonneront dans cette maison que les ennuis et les soucis. » (2). Le jour de la *teçdira*, où l'on présente la mariée aux femmes étrangères à la famille, de même que pendant tout le temps des cérémonies du mariage, une femme est chargée spécialement de veiller au jet de « la terre des fourmis » et aux autres maléfices du même genre, tant ces pratiques sont courantes.

Autre korh. — Un dimanche, on envoie un jeune homme non marié, qui doit être, en sus, le premier-né de sa mère, acheter dans un magasin dont la porte est tournée vers l'Est de l'oxyde de cuivre, de la noix de galle et de l'orpiment. On jette cet orpiment dans de la chaux vive : on calcine au feu une noix de galle ; et, les mêlant avec l'oxyde de cuivre, on pile le tout dans un mortier. On choisit alors une jeune fille vierge à qui l'on bande les yeux avec un mouchoir noir. On lui fait mettre les mains derrière le dos et tenir un *tâdjine* (casserole à bords peu élevés), dans lequel on verse le contenu du mortier. Deux femmes se placent à ses côtés et toutes trois vont chercher

(1) اخرننت خنجوبت الخلوب @ اعلان اولد ابلانة ما ايروح البيته
ما ايطوب @ اتملحه ابمنه العار @ هويعمل بيناتهم الهنم وايدير
العار @

(2) ذريت الكم اتراب النمل @ يكثر في هذا الدار غير الصدع والهنم

de l'eau à sept fontaines. La jeune fille qui porte le récipient a le dos tourné à la fontaine, quand elle y prend l'eau. D'une fontaine à l'autre, elle doit se garder de se retourner. Si deux fontaines se trouvent dans une rue unique, on ne puise qu'à l'une d'elles. Cette eau, dans l'intention des opératrices, doit éteindre la chaux, qu'elles malaxent avec une tige de fer. Alors, les deux femmes qui ont accompagné la porteuse, se faisant face, échangent, par dessus le plat, le dialogue suivant : La première : « Moi, j'accepte ! » La seconde : « Moi, je n'accepte pas. » Elles se répondent ainsi sept fois. Puis elles reprennent : « Moi, j'accepte ! — Moi, je n'accepte pas. Un Tel, fils d'une Telle sortira et ne reviendra pas ! Moi, j'accepte, etc. Une Telle, fille d'une Telle, sortira et ne restera pas ! » Ces paroles doivent se répéter aussi sept fois. Après quoi, on cache le pot qui contient le maléfice et que la jeune fille ne doit pas voir et on lui enlève le mouchoir qui l'aveugle.

La nuit noire venue, on renoue le mouchoir sur les yeux de la jeune fille. Elle prend le tadjine sur sa tête et, conduite par une femme, elle va s'arrêter devant la porte du couple que l'on veut désunir. Tenant le récipient derrière elle et tournant le dos à la porte, elle le vide sur le seuil. Elle enlève alors son bandeau ; mais elle ne doit pas se retourner ; sa compagne le peut, au contraire. La raison en est que celle-ci ne verra rien, tandis que celle qui a porté le plat verrait Ces gens-là. « Toutes les fois, en effet, qu'il est recommandé de ne pas regarder derrière soi, il s'agit de précaution à prendre pour ne pas apercevoir les génies. »

La Mauresque de Cherchell qui a donné ces explications était fermement convaincue que c'était là « une opération magique terrible » (*eu'mâl ouâ'ar*) et que « la femme et l'homme visés devaient, cette nuit-là même, se prendre de querelle dans le lit et le lendemain aller chacun de leur côté. »

Autre korh. — Une jeune fille vierge achète, un dimanche, dans une boutique tournée vers l'Orient, des aromates connus sous le nom de *tebtîl* (ce qui fait cesser) et *ousekh eddîb* (ordure de chacal). On prononce dessus la formule incantatoire suivante : « J'ai serré pour toi du *tebtîl* : rien ne te servira (contre lui). Et j'ai serré pour toi de l'ordure de chacal : celui qui demandera la main d'une Telle, fille d'une Telle, sera pris de dégoût. » (1). On répète sept fois cette formule. On enferme les éléments solides du charme dans un nouet que l'on enterre sous le seuil de la porte de la personne visée. Ce *tsqâf* (empêchement) n'agit que sur les jeunes filles et les femmes non en puissance de mari. Pour faire cesser le sortilège, il faut que la femme ensorcelée se rende sur le bord de la mer. On creuse à ses pieds un trou dans le sable, de manière que la lame puisse le remplir. Elle boit de l'eau de sept vagues différentes et s'en asperge également sept fois le corps. Dès que l'opération est terminée, elle court consulter le sort par le plomb fondu et jeté dans l'eau, (par le procédé appelé *elkhfîf*, le léger, le plomb étant nommé ainsi par antiphrase).

Autre korh. — On entend souvent, dans la Mettidja, dire d'un homme qui ressent une antipathie soudaine ou inexplicable pour sa femme ou pour un ami : *Klâ râs elkheria*, c'est-à-dire, en latin, *excrementi apicem comedit*. Une pratique relevée à Cherchell, en 1912, nous donne l'explication de cette expression populaire. Quand une mégère se propose de faire naître l'aversion chez quelqu'un, elle se procure une vieille faucille venue par voie d'héritage entre les mains de son propriétaire. Elle choisit un dimanche pour opérer. *Aliquem qui ventrem*

(1) اخزننت لك التبطيل حتى حاجة ما اتجيد ☉ و اخزننت لك

اوسني الذيب الى يخطب ابلانه بنت ابلانه ايھيب ☉

in agris exoneret expectat ; et ejus excrementi partem superiorem, scilicet acervuli cacumen, falce illa vetusta praecidit. Auparavant, elle a prononcé sept fois une rimette : « Je t'ai fauché avec la faucille. — Mets la désunion entre la femme et l'homme. — Qu'il ne tarde pas ! Qu'il ne barguigne pas ! » Le dimanche suivant, l'ingrédient essentiel de son charme, qu'elle s'est ainsi procuré, étant sec à point, elle le pétrit avec de la terre bien noire. Elle en forme une pastille qu'elle pose sur des charbons ardents provenant du laurier-rose ; on sait que ce bois est d'un goût amer. Elle entretient quelque temps le feu en y jetant toutes sortes d'herbes et de drogues amères. Quand la pastille « est rouge », comme on dit, on « l'étouffe », c'est-à-dire qu'on la plonge dans de l'eau pendant environ dix minutes. A ce moment, le philtre est prêt : il ne s'agit plus que de faire boire cette eau à celui que l'on veut ensorceler ; et, qui en boit, assure-t-on, conçoit sur-le-champ une répugnance invincible pour la personne qu'on a eu l'intention de lui faire prendre en grippe.

*
**

Il est loisible d'imaginer une relation entre le dernier sortilège que nous venons de décrire et le culte de Sidi-Djat'ou. Mais rien de précis ne semble la confirmer. En général, nous ne pouvons rétablir d'une façon rationnelle les associations d'idées qui rattachent chaque pratique à son jour. Dans la sorcellerie masculine et savante, qui est plus systématique peut-être, les *aouqât*, ou moments favorables, sont souvent déterminés par l'astrologie. Mais, dans ce que l'on appelle la science féminine, *'eulm ennsâ*, les causes qui président au choix du moment nous échappent. Elles existent cependant : jamais une *dahia* ou sorcière, jamais même une simple *'aqîsa* ou femme d'expérience n'hésite sur la question d'opportunité, à propos d'une opération magique. Elles ont un sens particulier

des convenances temporelles. Elles sont sans doute guidées la plupart du temps par la coutume ; mais, quand les circonstances les forcent à innover, elles écoutent une logique à elles, très sûre, qui défie la nôtre, et dont notre induction est impuissante à saisir le secret.

Cependant, il est toute une catégorie de faits du genre de ceux que nous étudions pour laquelle, semble-il, il n'est pas trop téméraire de tenter une explication. Nous la demanderons à la lexicologie.

On sait que le dimanche s'appelait *ah'ad* dans la langue arabe. En suivant les lois constantes qui président à la transformation de l'arabe classique en *beurbri*, ou dialecte actuel de l'Algérie, (l'alif hamzé initial tombant et le mot bilitère ainsi produit redoublant sa dernière radicale pour redevenir trilitère), le mot *ah'ad* aboutit à une forme *h'add*, qui engendre un pluriel *h'doud*. Or, le vocable *h'add*, pluriel *h'doud*, existait déjà dans la langue, avec le sens de terme, de limite. Il s'est donc trouvé avoir deux significations, celle de dimanche et de limite.

De là, des jeux de mots faciles et, de fait, fréquents. Dans le domaine des proverbes on relève celui-ci : *Enhâr elh'add mâ iebqa h'add*, qui se dira, par exemple, à propos d'accidents survenus un dimanche, ou par allusion à la fin du monde fixé au samedi dans une tradition populaire et qui signifie : « Le dimanche il ne reste plus âme qui vive », mais qui peut se comprendre aussi : « Le jour de son terme venu, nul être ne survit. » Dans le genre des plaisanteries populaires, on trouve le même calembour. A quelqu'un qui affiche la prétention de prédire l'avenir ou prend des airs inspirés et fait, comme on dit, le *derouïch*, on dira : « Connais-tu seulement le jour de ta mort ? Moi, je le connais. Tu mourras *enhâr el h'add* » : on peut entendre, au choix, ou bien « un dimanche » ou bien « au terme de tes jours ».

Cette amphibologie, qui ne produit guère que quelques facéties sur les lèvres des hommes, donne naissance à un

principe rituel dans la sorcellerie féminine (1). Le dimanche y devient le jour-terme. De même que, pour expulser un mal, on va jeter l'objet dans lequel il a été magiquement intégré au bout du champ, à la limite de la ville, à la frontière de la tribu ; de même on a recours au jour-terme pour les opérations ayant pour but de mettre fin à un état. Mais le samedi, étant le dernier jour de la semaine, jouit déjà de cette prérogative, du fait même de sa position dans la série des jours. Qu'à cela ne tienne ! Les deux jours rivaux se partageront les pratiques ; et le dimanche, dans la répartition, se trouvera assumer la spécialité des affaires relatives à la maternité.

Quant il s'agit de suspendre ou d'arrêter une prolificité soit gênante, soit dangereuse, la coutume n'hésite pas : on choisit le dimanche ; il est le jour consacré aux pratiques malthusiennes (2), d'après les magiciennes tant occasionnelles que professionnelles de Blida et de Cherchell. Les exemples que nous allons en donner ont été recueillis textuellement de la bouche de deux d'entre elles.

Ligature de la fécondité (rbîl'el oulâda). — Le dimanche est le jour qui convient à certains sortilèges ayant

(1) Ce n'est pas le seul exemple que nous ayons d'une fausse étymologie créant un rite. Ainsi, on recommande de choisir le dimanche pour appliquer la *ah'dida* (sulfate de cuivre) sur les genoux des enfants cagneux ou dont les jambes sont débiles. On en voit clairement la raison dans le dicton arabe qui perpétue dans la mémoire populaire ce procédé : « *Ioum elh'add ih'addou ddrâri llî ikounou ouchâfen*. C'est le dimanche que l'on sulfate les enfants qui ont les jambes torses ». Le dimanche aussi on dessine avec de la *ah'dida* un bracelet autour des poignets malades. La *ah'dida*, de nos jours, sous l'influence de la thérapeutique européenne, s'est changée en teinture d'iode ; mais le jour et l'expression restent, l'une expliquant l'autre. Il est évident que les deux opérations ont lieu le dimanche parce que le mot *ah'dida*, sulfate, est de la même racine apparente que le mot *h'add*, dimanche.

(2) « O Envoyé de Dieu, dit un Ansar au Prophète, nous faisons des captifs et nous aimons la fortune, que penses-tu du malthusianisme ? — Le pratiquez-vous ? répondit l'Envoyé de Dieu. Il n'en résulterait aucun inconvénient pour vous, car il n'est pas un être qui n'existera si Dieu a décidé qu'il verrait le jour. » (Les Traditions islamiques, Houdas et Marçais, t. IV, p. 321).

pour but de « nouer la fécondité » d'une femme. On porte sur la terrasse la rondelle du fuseau (1) (*tsoqqâla mta' el meghzel*) ; on lui fait passer la nuit à la belle étoile, du samedi soir au dimanche matin. Au lever du jour, la jeune femme la prend de ses propres mains, la pose sur son œil gauche ; et, la tête renversée, elle se met à compter les poutrelles du plafond de sa chambre qu'elle peut apercevoir par le trou de la rondelle. Après quoi, elle dit : « C'est ma fécondité et celle d'un Tel (nom du mari ou amant) que j'ai nouée et non les solives du plafond que j'ai comptées : autant de poutres j'ai comptées, autant d'années je n'enfanterai pas. » (2).

Autre rbîl'. — On fait acheter, un dimanche, dans une boutique s'ouvrant vers l'Orient, un petit miroir de poche avec couvercle, par un adolescent qui est le premier-né de sa mère. On se procure du fil de soie rouge dont on prend une longueur égale à la taille de la femme que l'on veut ensorceler. Celle-ci trempe ce fil dans son sang (*demm el h'îd'a*). Tenant le fil et le miroir dans les mains, elle se place sous l'arc de la porte, à l'entrée d'une chambre tournée vers l'Est ; et elle noue le fil de soie en disant : « Ce n'est pas la soie que j'ai nouée, c'est ma fécondité et celle de mon mari que j'ai ligaturées. » (3) Elle fait autant de nœuds qu'elle compte rester d'années sans enfants. Elle enferme le fil de soie ainsi noué dans le miroir en rabattant dessus la fermeture. Elle a creusé, avant l'opération, dans un mur de sa chambre, une cachette où elle glisse le miroir et dont elle dissimule l'orifice avec du mortier.

(1) La même pratique, mais sans rondelle, est recommandée dans le même but malthusien pendant « qu'elle est sur la corde » (en couches).

(2) اولادتي و اولاد ابلان الى اربطت ماشي العدة الي احسبت
فد من مطرف احسبته فد من اسنة مانولد شي

(3) ماشي الحرير الي اعقدت اولادتي و اولاد راجلي الى اربطت

Si elle veut plus tard retrouver ses facultés, elle doit dénouer le fil de soie en prononçant une formule exactement inverse, et calquée sur celle que nous avons donnée. Quand elle est décidée à ne jamais plus enfanter, elle jette ce miroir loin d'elle, de manière à ne plus le retrouver, et doit se garder de retourner la tête après l'avoir jeté.

Autre rbît'. — Un enfant, ou tout au moins un jeune homme qui n'a jamais été marié, arrache, un dimanche, quelques crins à la queue d'une mule. La femme qui veut arrêter sa fécondité fait tremper ces crins dans son sang à rebours (*bekhlâf*), *id est, cruribus sublatis, manum a tergo suppositam ad pudenda admovet et pilos illos sanguine suo menstruo intingit*. Elle doit tenir les yeux fermés en accomplissant ce rite. Après quoi, dans une chambre tournée vers l'Orient, elle fait à la touffe de crins autant de nœuds qu'elle se donne d'années de répit, en prononçant chaque fois cette incantation : « Ce ne sont pas des crins que j'ai noués, c'est une Telle, fille d'une Telle que j'ai nouée. » (1). Si elle veut enfanter encore plus tard, elle rince ces crins et les dénoue, toujours dans une chambre tournée vers l'Est, et dit : « Je ne dénoue pas ce que j'ai dénoué. : c'est la fécondité d'une Telle, fille d'une Telle que j'ai dénouée. » (2).

Autre rbît'. — Un jeune homme non marié achète, un dimanche, dans une boutique regardant la Mecque, une casserole en terre, sans en marchander le prix. On y fait cuire des œufs durs, en nombre égal au nombre d'années que la femme veut passer sans grossesse. Celle-ci doit être en couches. Dès que la délivrance a eu lieu, on brise ces œufs et on les fait manger à l'accouchée. Les coquilles sont remplacées dans la casserole et enfermées avec elle dans un trou ménagé dans un mur de la maison ou de la chambre.

(1) ماشي اسبيب الي اعفدت افلانة بنت افلانة الي اعفدت

(2) ماشي النحل الي حليت اضنايت افلانة بنت افلانة الي حليت

En les mettant ainsi en dépôt, la femme doit articuler ces paroles : « Ce n'est pas cette casserole que j'ai mise en dépôt, c'est ma fécondité et la fécondité de mon homme que j'ai liées. » (1). Si elle veut avoir d'autres enfants, elle retire la casserole du trou, y fait cuire le même nombre d'œufs et les mange.

Autre rbît'. — A un moment où elle « se trouve avec cela », comme disent les Mauresques, *tkoun ebdîk*, la femme qui veut se reposer de ses maternités, lave son linge de santé, et, avec l'eau ainsi colorée, elle fait cuire des œufs durs. Elle les mange, en fermant les yeux, dans une chambre tournée vers l'Orient. Elle absorbe autant d'œufs qu'elle veut se reposer d'années. Elle en brûle les coquilles dans la fosse à fumier. Elle ne doit jamais plus manger d'œuf, d'après ce principe que celui qui fait une ligature dans un aliment ne peut plus manger de cet aliment (2). Si elle veut retrouver toutes ses facultés, elle n'a qu'à manger le même nombre d'œufs.

Autre rbît'. — La femme en couches qui ne veut plus avoir d'enfants, boit du sang qu'elle perd, *demm nfâsha*. Elle doit opérer un dimanche et marmotter : « Ce n'est pas mon sang que j'ai bu, — c'est ma fécondité et celle de mon mari que j'ai liées. — Je les ai bues *ioum el h'add*, (c'est-à-dire le dimanche, le jour limitatif et final) ; — je n'enfanterai plus avec personne. » 3). Il faut croire que ce rite est assez connu, car on dit couramment d'une femme qui n'a pas d'enfants : « Elle a mangé ses enfants dans son ventre. » Cette injure même est fréquente dans les querelles qu'on entend dans les rues : « Eh ! bréhaïne,

(1) ماشي الطاجين الي اخننت اولادتي واولاد راجلي الي اربطت

(2) ايقلولوا ماشي الحاجة الي اربط بيها ياكل منها

(3) ماشي دمي الي اشربت ☉ اولادتي واولاد راجلي الي

اربطت ☉ اشربتها يوم الحد ☉ ما انريد تولد امع حد

qui as mangé tes enfants dans ton ventre ! » *la tinâcha ialli klîtî oulâdek fî kerchek.*

Autre rbît'. — La femme qui renonce définitivement à toute progéniture a recours à la ligature par le grain. On dit : « Elle attache cela à la charge d'un grain *terbet'ha 'ala h'abba.* » Elle fait griller de l'orge sur le dos du *tadjine*, c'est-à-dire sur le fond de cette sorte de casserole plate dans laquelle elle fait cuire d'ordinaire les galettes d'orge de la famille, mais qu'elle emploie renversée pour la circonstance. Sur ces grains torréfiés, elle exprime sept gouttes de son sang, en tordant dessus son linge de santé. Elle s'assoit ensuite, face à une mule ; et, lui présentant ces grains sur ses genoux, elle les lui fait manger *dans son giron, men ah'djerha.* Ce rite pratiqué un dimanche la condamne irrévocablement à la stérilité.

Autre rbît'. — On dérobe à une femme stérile son *geffâl*. Le *geffâl* est le linge mouillé avec lequel on entoure la marmite où se cuit le couscous. Son rôle consiste à empêcher la vapeur de s'échapper par le joint de la marmite et de la passoire (*keskâs*). La femme résolue à s'interdire la maternité trempe ce *geffâl* dans son sang (*demm' h'id'ha*). Elle fait un nœud au *geffâl* en fermant la porte de la chambre ; puis, le nœud fini, elle rouvre ; en formant un nouveau nœud, elle ferme à nouveau la porte, etc. Elle fait un nombre indéfini de nœuds, si elle veut s'assurer la stérilité jusqu'à sa mort. Si elle la limite à un certain nombre d'années, elle forme un nombre correspondant de nœuds, mais toujours en fermant la porte et en disant : « Ce n'est pas le *geffâl* que j'ai noué ; — c'est ma fécondité et celle de mon homme que j'ai nouées. — Je les ai nouées par la limite ; — je n'enfanterai avec personne. » (1). Si sa renonciation à la maternité est irrévocable, elle va jeter

(1) ماشي الفقيال التي اعفدت اضنايتي و اضنايت راجلي الي
ابطت @ اربطتها بالحد @ ما نولد امع حد

le chiffon noué à la limite du champ *elh'add el ard'*, et revient sans se retourner ; et même elle devrait rester toute sa vie sans jamais regarder derrière elle ; elle s'en abstient, au moins, plusieurs jours. Dans le cas où elle voudrait retrouver sa faculté procréatrice, elle dénouerait le qeffâl en ouvrant une porte à chaque nœud défait et en disant : « Ce n'est pas le qeffâl, c'est ma fécondité et celle de mon mari que je délie. »

La limite dont il est question dans la dernière formule s'entend, je crois, de deux façons : d'abord, elle désigne l'extrémité du champ où l'opératrice va jeter finalement le qeffâl ; puis, le jour-limite, le dimanche, jour où elle se livre à cette cérémonie magique. L'importance du jour-limite est marquée dans l'incantation de l'antépénultième pratique, expressément. Tous ces procédés, d'ailleurs, (sauf le premier peut-être), présentent un type commun formé des mêmes éléments ; ce sont : 1° une représentation matérielle de la faculté de conception de la femme, (fil de soie, crin, marmite, œufs, graines, etc.) ; 2° une figuration mimée d'un acte anéantissant ce symbole, (nouement, coc-tion, torréfaction, emmurement, absorption, jet au loin) ; 3° une déclaration orale que l'acte réellement accompli par l'opératrice n'est que l'image de celui qu'elle désire, et qui, elle en est et elle veut en être convaincue, s'est accompli concurremment. Autour de cet acte principal, elle a soin de grouper tout un ensemble, aussi complet que possible, de circonstances choisies qui feront converger sur lui les influences mystiques qui leur sont reconnues : état des comparses, (impuberté de l'acheteur, stérilité de la maîtresse du qeffâl, stérilité de la mule, etc.) ; lieu, (au bout du champ dans une chambre orientée vers la Mecque) ; enfin, temps, (la femme doit être à une de ses époques, ou en couches, et attendre un dimanche). Le choix du dimanche n'a pas, sans doute, dans ce système de la magie féminine, le même caractère nécessaire que dans la magie démoniaque où, nous l'avons vu, le génie du

jour était le facteur principal de l'opération, mais il a son importance parmi les conditions secondaires et il ne peut raisonnablement ici devoir cette importance, semble-t-il, qu'à la fausse étymologie que nous avons signalée et qui lui confère le rôle de jour terminateur, de jour final.

★★

D'autre part, conformément à la cosmogonie hébraïque adoptée par la tradition musulmane, le dimanche conserve, en dehors du cas que nous venons d'étudier, son caractère de jour initial. Ces contradictions ne sont pas rares dans les croyances populaires. Nous avons dit qu'il passait pour le premier jour du monde ; d'après les historiens arabes, Dieu y commença l'œuvre de la création : il doit à cette circonstance d'être réputé le jour propice aux entreprises, particulièrement au commencement des constructions, *çâlah' libtida elomour*.

C'est manifestement à cette conception que se rattache le dicton populaire dans la Mettidja, sur la mariée du dimanche. On croit, à Blida, que la femme qui se réveille pour la première fois, un dimanche, jeune mariée, est une source de prospérités (*Ela'rouşa llî teçbah' belh'add, emléh'a*). A Médéa et à Cherchell, on cite le proverbe : *A'roust eçbah' elh'add bîtha a'merha mâ tenhadd*. « La mariée du matin du dimanche ! Jamais sa maison ne tombe en ruines. » C'est l'application au mariage de la vieille croyance que l'édifice fondé le dimanche est durable, à l'imitation du monde, dont la création commença ce jour-là.

Se marier, fonder une famille, se dit couramment bâtir une maison *bnâ bît*. De là l'assimilation de la femme et de la maison dans cette variante du proverbe : *Bît elh'add mâ tenhadd*. « La maison (et le mariage) du dimanche ne tombent point en ruines ».

J'ai recueilli, à Alger, de la bouche, il est vrai, d'un

Tunisien, l'apophthegme suivant : *Ellî idjî frâqou ioum-elh'add ikhlet' a'lih h'add*. « Quand le jour de la séparation (le troisième jour après le décès) tombe, pour un mort, le dimanche, quelqu'un de sa famille le suit dans la tombe. » Il paraît que l'on évite, à Tunis, de faire un enterrement le jeudi, à cause de cette superstition. D'où vient cette influence fatale du dimanche ? On sait que, d'après une opinion générale, (que nous retrouverons à propos du premier jour de l'an), l'événement qui se produit au début d'une série temporelle a des chances pour se reproduire tout le long de cette série. Il est évident que le dimanche est envisagé ici comme jour initial de la semaine, puisqu'on lui attribue cette qualité mystique de réitération qui est le propre des jours initiaux.

A Alger, on recommande dans les familles musulmanes de ne pas veiller, la nuit, vigile du dimanche. On pourrait, assure-t-on, voir l'Imposteur, l'Antéchrist, le Dejjâl, comme on le nomme en arabe. On se représente le Dejjâl avec la taille d'un nain (Alger) ; comme un nain si petit, qu'il en faudrait beaucoup comme lui pour remplir un boisseau, (Atlas Blidéen, Dra-el-Mizan). Il séduira les musulmans par le charme de sa voix et par ses sophismes. Il doit « sortir » un samedi soir. On reconnaît là encore la croyance d'origine juive que le samedi, dernier jour de la semaine, sera aussi le dernier jour du monde : les signes précurseurs de cette fin, (et l'apparition du Dejjâl en est un), ont une tendance dans la pensée populaire à se grouper dans les dernières heures du samedi.

★★

En tant que jour férié des Chrétiens, le dimanche a également sa répercussion dans les coutumes indigènes. Il est remarquable que les Mauresques considèrent comme un devoir de prudence de le chômer en quelque sorte partiellement : « Faire sa lessive ou laver son linge le diman-

che, ce n'est pas bon, *mâchi mléh'*. » Sa nuit est frappée d'une interdiction caractéristique. On sait que les veilles des jours de fête et du dimanche étaient sanctifiées par la chasteté dans la vieille Eglise africaine. De nos jours, l'opinion populaire déconseille aussi tout commerce amoureux dans la nuit du samedi au dimanche. La raison qu'on en donne c'est que « les nuits des génies » doivent être respectées. Ces nuits sont au nombre de deux, celle du mercredi (du mardi au mercredi) et « celle du dimanche ». Celle du mercredi mérite ce nom de nuit des génies, car elle est consacrée à leur culte, comme nous le verrons. Mais comment expliquer que la nuit du dimanche le porte aussi, sinon par un souvenir confus d'une antique sacralisation à laquelle on cherche une raison actuellement plausible ?

Voici, sur cette question, des notes rédigées en 1913 :

La nuit du dimanche, (du samedi au dimanche), et celle du mercredi, (du mardi au mercredi), d'après ceux qui sont regardés comme savants (*ahliïn el ma'rifa*), sont dangereuses pour les amoureux. Les hommes qui ne les passent pas dans l'abstinence courent le risque d'être frappés d'impuissance. Rassemblons quelques opinions sur ce sujet : « Combien d'hommes ont été les victimes de leur témérité pendant ces nuits-là ! » — « Les génies tuent l'homme dans ces moments-là ; ils lui tuent *nefsou*, son âme, sa force virile. » — « Les génies jalourent l'homme alors et le frappent. La femme jouirait dans ce cas de l'immunité. » Les anciens disent sur ce sujet : « C'est un acte défendu par la religion (*ah'ram*) ou du moins réprouvé (*mekrouh*), à cause des génies : ces nuits-là sont leurs nuits ; ces nuits-là sont chaudes *skhounîn* (dangereuses) ; l'amour y est lourd, les enfants qui en naîtraient seraient possédés (*medjnouna*) ou, au moins, mauvais sujets. » D'après certaines gens, l'influence néfaste de ces nuits peut être corrigée ou annihilée par la *tsemia* ou prière contre les démons : « Je me réfugie auprès d'Allah contre le

chitan lapidé ! Au nom d'Allah ! » D'après d'autres, un amour légitime n'a rien à redouter de ces nuits-là, mais seulement l'adultère. Cependant, pour la plupart des gens du peuple, ces sortes de malades que l'on désigne sous le nom de « morts-vivants » (*miïet ou houa h'aiï*) sont les victimes des génies. « J'ai été frappé par les djânns » dit l'homme dans ce cas et l'on croit souvent que c'est pour n'avoir pas respecté les nuits des génies. D'ailleurs, les génies, à la rigueur, peuvent frapper un homme au cours d'une autre nuit. Deux nuits seulement dans la semaine sont *garanties contre les génies* (*med'mounin mneld-jânn*) : la nuit du dimanche au lundi et celle du jeudi au vendredi.

★★

Les préjugés que nous venons de signaler ne sont jamais, que je sache, consciemment rattachés au christianisme ; mais il en est d'autres, non moins curieux, dont l'origine est avouée et d'ailleurs manifeste.

Certains montagnards des hauteurs qui dominant Blida, au Sud, s'abstiennent systématiquement de descendre à la ville, le dimanche, quelque besoin qui les en presse. Plusieurs se gardent même de jeter les yeux, ce jour-là, sur cette ville, étalée au pied de l'Atlas comme la scène devant l'amphithéâtre. Evidemment, elle leur semble alors particulièrement impure et souillée par l'affluence des démons, que rassemblent, croit-on, les sonneries des églises. « Les cloches, disait l'un d'eux, font fuir les anges ; (une femme ajouta : et les Bonnes Personnes, les bons génies) ; et appellent les chitâns. » Ce dicton est courant et général.

Mais, s'il sert à justifier les répulsions des ruraux, il n'empêche pas les citadins pratiques de mettre à profit le caractère sacré que prend à leurs yeux l'heure de la messe. Il n'est point, en effet, de manifestation religieuse, à quelque confession qu'elle appartienne, qui ne leur fasse quelque impression et qu'ils n'utilisent tôt ou tard pour leur

sorcellerie. Le marchand indigène qui ne fait pas ses affaires et qui se persuade qu'il est la victime d'un sortilège, appelé en l'espèce *tsqâf* (empêchement), se procure de l'encens de la « mosquée des chrétiens ». Il corrompt un enfant de chœur qui lui apporte quelques pincées de l'encens entreposé dans la sacristie ou épargné au cours d'une cérémonie rituelle. Il fait brûler cet encens, le dimanche matin, à l'heure du d'ha, de préférence, c'est-à-dire au moment où les offices du culte chrétien se déroulent solennellement à l'église, en tout cas, entre l'aube et le milieu du jour, pendant « le saint sacrifice de la messe ». Cette pratique passait à Blida, vers 1910-14, pour souveraine contre la mévente.

★★

L'influence du christianisme est évidente dans ce dernier exemple. Elle semble, d'ailleurs, sensible dans l'évolution générale des superstitions relatives au dimanche, depuis vraisemblablement la venue des chrétiens en Algérie. Les éléments de magie sympathique que l'on distingue dans ces superstitions paraissent assez résistants; mais les éléments animistes changent. Medhab, le génie de la vieille hokma ou sorcellerie savante, tombe dans l'oubli et les magiciens de l'école, où il régnait, disparaissent. Le dimanche, cependant, n'en reste pas moins un jour « chaud » et comme chargé de religiosité. Aussi les génies qui remplacent Medhab demeurent-ils fort actifs. On les emploie à deviner l'avenir, à faire naître l'amour, à guérir quelquefois. Mais ce rôle secourable ne constitue pas leur caractéristique. Ils passent pour mécréants et, comme tels, pour méchants. La présence dans le pays de leurs coreligionnaires humains leur donne certainement plus d'importance, mais non plus de bonté. On tend à recourir de préférence à eux pour les opérations que réprouve la religion : les

œuvres malignes de la magie maléficiente, les manœuvres inavouées du malthusianisme, les besognes malpropres de la sorcellerie puante. Pour beaucoup d'esprits simples, leur troupe anonyme, à la fois odieuse et redoutée, s'est incarnée, à une époque récente, semble-t-il, dans une vilaine figure de nègre mécréant, illustrée d'une légende scatologique : dans la personne de leur chef immonde, Sidi Djat'ou.

CHAPITRE IV

Le Lundi

Le *çah'ab* (maître, titulaire) du lundi est nommé Elbouh'rîq et Morrata dans un manuscrit hébreu dont j'ai parlé antérieurement (1). Mais le nom sous lequel il est connu est Morra, parmi les indigènes musulmans de l'Algérie. Dans le chant du genre érotique déjà cité et qui débute par *sa'dat elqelb elhânî*, il est désigné par le surnom patronymique d'Ibn el H'artsi, le fils d'El H'artsi. Trumelet, d'après des informateurs blidéens, vers 1887, l'appelait Mourra ben el Harets et le rangeait dans la classe des démons.

El Harets, en effet, a été jadis, comme on le voit dans les livres, le nom d'Iblis. Eddâmirî consigne dans son *H'aïat el H'aïouan* que « Iblis se disait en hébreu Azâzil et en arabe El H'arets ». L'identification est confirmée par la *konia* (appellation honorifique) du démon : Abou Morra, le père de Morra. Enfin, Morra est cité nommément parmi les fils d'Iblis dans la liste qu'en dresse le même Eddâmirî. « Morra, ajoute-t-il, est la *konia* d'Oulenbou, qui règne sur les marchés et inspire les bavardages, les faux serments et l'éloge exagéré des marchandises. » (Lib. cit., p. 176). L'origine démoniaque et arabe du Morra africain ne paraît pas douteuse.

(1) *Revue Africaine*, n° 294, p. 41.

D'importation étrangère, Morra s'est acclimaté dans la sorcellerie savante maghrebine, où il est fréquemment mentionné, sans toutefois y atteindre au développement du mythe. On le représente avec le teint blanc, habillé de blanc, monté sur un cheval blanc et précédé d'étendards blancs. Je traduis sur le cahier de mon sorcier blidéen l'espèce d'hymne suivant, qui est le morceau le plus étendu que je connaisse en son honneur.

**Adjuration du lundi, à l'adresse du maître de ce jour,
le roi des génies, Morra.**

O Morra, viens à mon aide, — ô le meilleur des compagnons; — amène tes troupes sur deux rangs, — du fond de tous les climats. — Exécutez ce que je vous ordonne, au nom du Maître immense.

Par les droits qu'ont sur vous les rois des terres (les génies des Jours) (1), — descendez, obéissants. — Prêtant l'oreille au nom d'Allah, — n'abandonnez pas un (homme) résolu. — Arrivez avec vos soldats et faites apparaître devant moi un serviteur (prêt à m'obéir.)

Venez avec ceux qui plongent (sous l'eau et la terre) — et avec ceux qui volent; — par le droit du jour du lundi, — hâtez-vous de m'envoyer un débiteur (un génie à ma merci). — Il me fournira les renseignements (que je demande) ; je le comprendrai à un souffle du vent (au moindre signe).

Venez à moi en cet instant-ci, — tous, tant que vous êtes, comparez, — par le droit de Celui qui couvre de ses ailes, — de Celui qui entend, de celui qui sait — par le droit du pacte de Salomon et du Paradis et de l'Enfer !

Venez ici, à l'endroit où je suis. — Frappez de léthargie le malade, faites-moi parler le patient en syncope. — Je veux ce soir être satisfait, tranquille, — par les droits de

(1) Les rois des terres, molouk elarâdîn, elardiîa, sont les sept génies des jours, ordinairement en opposition ou en relation avec les « rois supérieurs », les esprits des sphères, elarouah el'alouîa.

Semsmâil et de ma passion, Derdiâil. — Accours à moi, ô Lah'mar, viens en aide à mon cœur en peine. — Secourez-moi, ô mes auxiliaires ! — Obéissez-moi, ô serviteurs, par ordre du Maître suprême ! — Ne regimbez pas la durée d'un clin d'œil, par le roi Djebrîl.

La place réservée à Djebrîl, à la fin de l'adjuration lui confirme le titre, que nous lui avons déjà reconnu, de chef suprême des génies. Lah'mar n'est invoqué ici que comme génie du mardi, successeur et continuateur de Morra. Semsmâil est un rouh'ânî des sphères élevées, donné comme le supérieur direct du maître du lundi ; ailleurs, dans Ibn el Hadjdj, par exemple, (cité par Doutté, *Magie et Religion*, p. 154, 159), il est donné pour la rouh'ani du mardi. Derdiâil figure dans la suite du manuscrit en qualité de Maître de l'hiver et de l'Ouest et un hymne lui est dédié à ce titre.

L'adjuration du lundi est recommandée par l'auteur pour un certain nombre d'opérations magiques. Elle sert, concurremment avec d'autres pratiques, à engager un génie, au service du sorcier ; à faire descendre sur un miroir des génies que l'on veut consulter ; à plonger en catalepsie un malade dont on veut connaître le mal et par la bouche duquel les génies adjurés sont contraints d'expliquer les causes de ce mal. La première opération s'appelle *'ahad* ; la seconde *istinzal* ; la troisième *çera*.

★★

Ces expressions techniques sentent le professionnel. Morra, en effet, n'appartient pas à la tradition orale populaire, mais relève de la tradition écrite. Je ne me souviens l'avoir entendu nommer que deux fois. Un chanteur ambulant, qui débitait, sur une place de Blida, une ghezoua ou poème d'inspiration épique, où il chantait je ne sais plus quelle expédition des Compagnons du Prophète, se lamentant sur le sort des femmes musulmanes fai-

tes prisonnières par les Infidèles, se demandait d'où leur viendrait le secours. « Où est, s'écriait-il, Morra *bned-dih'oum* ? » Ses auditeurs entendaient bien Morra, le roi des génies. De fait, c'était Ali, le héros de l'Islam, et non le vieux démon, qui les délivrait. Une autre fois l'on m'expliqua que les génies, auxquels on rend visite près de la cascade de Sidi-Moussa ben Naceur forment trois des *m'halla* ou cohortes du roi Morra, sur les sept qui sont sous ses ordres ; les quatre autres se trouvent à Mh'ammed Esmiân, dans le pays des Beni-Mnâceur, près de Cherchell. Mais le dernier informateur, ainsi que l'auteur de la ghezoua, étaient tous deux des tolba, c'est-à-dire des lettrés, plus ou moins férus de sorcellerie savante.

★★

Pour le peuple, le lundi n'est pas le jour de Morra, mais bien le jour de la Lune, tout comme il l'était déjà du temps de l'Eglise africaine. Les théologiens musulmans expliquent sans doute que la baraka de ce jour est due à certaines coïncidences curieuses de la biographie de Mahomet : « Le Prophète, disent-ils, jeûnait le lundi ; il reçut sa première inspiration céleste un lundi ; c'est un lundi qu'il émigra de la Mecque, qu'il fit son entrée à Médine et, enfin, qu'il mourut. » Mais ces particularités semblent peu connues, en dehors de l'école. Il est vraisemblable que la vogue universelle du lundi remonte à une survivance préislamique, particulièrement dans l'Afrique du Nord. Nous voyons, en effet, dans saint Augustin, que le christianisme ne parvenait pas de son temps, à déraciner du pays la croyance aux jours fastes et néfastes, « superstition païenne, qui se rattache au culte des astres », dit-il, Appendice de saint Auguste, édit. Vivès, serm. CXXX). « Qu'un chrétien, prêchait en vain l'évêque d'Hippone, n'observe pas quel jour il sort de sa maison et quel jour il y rentre ; qu'il ne fasse pas attention au jour ni à la

lune, pour commencer un ouvrage. » (Traité sur la conduite chrétienne). En retrouvant aujourd'hui dans les mêmes contrées ces mêmes croyances antérieures au christianisme, il n'est guère possible de les attribuer à l'influence musulmane. Des arguties de biographe peuvent les justifier après coup, mais ne sauraient les avoir fait naître.

C'est donc sans doute parce qu'il est le jour de la Lune (*lunæ dies*, comme on disait dans l'Afrique chrétienne, ainsi que chez nous), que le lundi passe pour un jour heureux (*mebrouk*, *mbârek*, *es'aïd*). La lune est un astre bienfaisant en astrologie. « Son heure, dit Ibn el H'adjdj, convient à tout ; les entreprises, sous ses auspices, s'accomplissent avec promptitude ; de même son heure est propice à la recherche de la science et à la chasse et à la pêche. » (p. 58). Le secret de sa bienfaisance réside au fond dans le principe dont elle a le privilège : le principe humide. « On prétend, dit Elqazouïnî dans son livre des *Adjâib el mekhlouqât*, que les influences de la lune sont dues à l'humidité (*rot'ouba*), comme celles du soleil à la chaleur. » (p. 27).

Cette *rot'ouba*, ou humidité chaude, décompose les corps, gonfle les germes, fait foisonner la vie, comme on peut le voir aux exemples qu'il énumère à la suite. Elle est la cause de la fécondité. Par voie de conséquence, le jour auquel préside l'astre de la fécondité, est, aussi bien pour la sorcellerie masculine que pour la magie féminine en Algérie, un jour de fertilité et d'abondance, de succès et de bonheur, de conception et de passion amoureuse.

★★

Quand le fellah de la Mettidja peut faire ses semailles à son idée, grâce aux pluies précoces, il commence, si possible, le premier jour ou un des premiers jours de l'automne, à la condition que ce jour soit un lundi. C'est également le jour des labours à Mazouna.

On procède aussi, ce jour-là de préférence, aux plantations d'arbres : les boutures prennent plus sûrement, la croissance des sujets est plus rapide, les fruits sont plus abondants.

C'est un jour favorable aux divers sortilèges ayant pour but d'augmenter la moisson sur pied ou de rendre les provisions inépuisables. Dans chaque région, les tolba de la zaouïa voisine se chargent de rédiger l'amulette appropriée ; ils l'empruntent à leurs livres ; elle est donc variable dans le détail ; mais en voici un type, fourni par Ibn el Hadjdj, p. 124. « Tu prélèves mille grains d'orge, à l'aurore, pendant la nuit du vendredi ou du lundi ; (le vendredi est un jour heureux également, qui tend, en sa qualité de jour férié actuel, à absorber les autres). Tu prononces trois fois sur chacun de ces grains les noms du Très-Haut ; Elfettâh, Errezzaq (Celui qui ouvre et fait prospérer, Celui qui donne le pain quotidien). Tu réunis le tout dans une peau de chacal, que tu attaches avec un fil de la trame pris au métier. Ensuite, tu fumiges ce nouet avec du *nedd* noir et tu le jettes au milieu du tas. Puisse-y chaque jour les boisseaux nécessaires à ta consommation ; mais ne laisse entrer dans la chambre ni femme, ni esclave, ni enfant ; ne vends pas de ce grain ; n'en prête pas. »

★★

Le lundi ne jouit pas seulement de la *baraka*, prise dans son sens primitif, que nous venons de voir à l'œuvre, et qui n'est autre que la puissance de reproduction et de multiplication : il la possède aussi avec son acception dérivée, qui est celle d'influence créant la prospérité en général. Il est favorable à la construction d'une maison, concurremment avec le dimanche. On le choisit pour entrer dans un nouvel appartement, concurremment avec le mercredi et le vendredi qui font valoir d'autres raisons pour ce choix. Les femmes certifient que c'est un fait

d'expérience (*tedjrîba*) pour elles que le travail domestique de longue haleine commencé le lundi tourne nécessairement à bien ; il est plus facile et produit de meilleurs résultats. Pour tisser un burnous, ou ce genre de capote qu'elles appellent guechhaba, elles auront soin de tendre les fils de la chaîne un lundi et dans la matinée. Le vendredi possède la même vertu, pour quelques-unes ; mais la majorité tient pour le lundi. On conduit un enfant à l'école pour la première fois un lundi. Les Mozabites ne manquent jamais à cette prescription de la coutume qu'appuie une « tradition » du prophète. Celui-ci aurait dit : « Cherchez la science le lundi, c'est un jour qui en facilite l'acquisition à celui qui la cherche. » Dans les livres musulmans de morale pratique, le lundi est généralement recommandé pour les voyages et le commerce. Beaucoup d'indigènes se conforment à ce conseil de leurs moralistes, souvent sans les avoir lus. C'est ainsi que les Mozabites, paraît-il, partent ce jour-là de leur pays pour aller tenter la fortune dans une ville lointaine, comme c'est leur habitude, et aussi qu'ils quittent cette ville pour rentrer chez eux, quand ils croient que l'heure de la retraite a sonné. Pour la grande majorité des habitants de l'Algérie, le lundi est proprement le jour des voyages, du moins à partir du soleil levé ; car nombre de ruraux, surtout parmi les Kabyles, répugnent à se mettre en marche la veille du lundi, qu'ils appellent la nuit du lundi, parce que cette nuit est vouée par la coutume immémoriale à l'accomplissement des devoirs conjugaux.

★★

La nuit du lundi, en effet, forme, avec « la nuit du vendredi » ce que l'on appelle les « Nuits de la Sonna », les deux nuits de la Tradition, les deux nuits traditionnelles de l'amour. La femme est en droit de se plaindre

d'un mari qui la néglige ces nuits-là. Voici sur ce point la formule du Code coutumier dans la Mettidja. « Les dates prescrites par la coutume aux rapports conjugaux dans la loi mohammédienne sont la nuit du lundi et du vendredi. On réproche ces rapports au cours de la nuit du mercredi et du dimanche. » (1).

Les vieillards moroses aiment à rappeler qu'autrefois une honnête femme ne se parait de ses atours que pour ces nuits-là, le dimanche soir et le jeudi soir. Elle servait à son mari, à cette occasion, le plat national, du couscous ; et cette habitude revêtait à ses yeux l'importance d'un rite. Les étrangers s'abstenaient de demander l'hospitalité ; c'était une question de savoir-vivre ; et les parents eux-mêmes se seraient crus indiscrets de s'imposer dans un jeune ménage ce jour-là. Ces mœurs ne sont nullement abolies, quoi qu'en disent les critiques ; les femmes en sont les gardiennes. Et l'on croit généralement que les enfants conçus une nuit de la Sonna seront beaux et vertueux, et que l'observation de la coutume est le meilleur moyen de s'assurer une postérité bien née.

Si cette coutume existait chez nous, elle aurait donné naissance à un lieu commun de notre poésie. Mais la pudeur indigène se choque des confidences intimes qu'elle regarde comme des inconvenances. Nous ne retrouvons guère l'écho des sentiments qu'elle provoque que dans les pratiques magiques. La magie, c'est la poésie primitive, entre autres choses ! Le choix du lundi (ou du vendredi, son substitut constant), est une des conditions temporelles obligatoires (chrou' laouqât) des opérations de la sorcellerie amoureuse, masculine ou féminine.

On le constate dans le « *Chomous el Anouar* » d'Ibn el

(1) العوايد امتاع الجماع بالشرع المحمدي الا ليلت الاثنين والجمعه و ناهيين على الجماع ليلت الاربعه و ليلت الحد

H'adjdj. Le lundi y préside à une proportion considérable des sortilèges érotiques. C'est la nuit du lundi que l'on jette dans le lit de la femme recherchée la terre de sept fourmilières qui doit lui causer les lancinements du désir (p. 65) ; le lundi que l'on suspend à un arbre, devant sa porte, nouée avec ses cheveux, la terre recueillie sous ses pieds (p. 66). Le même jour, à l'heure de la lune, à l'époque de sa croissance, on dressera l'amulette qui attirera sur son porteur la sympathie de tous, hommes et femmes (p. 67). On opère le lundi pour marier une fille qui menace de « monter en graine » (p. 71) ; pour fixer à un foyer la femme qu'un mauvais sort persistant fait changer trop souvent de mains (p. 73) ; pour provoquer la fécondité chez la femme stérile (p. 96) ; pour réveiller dans le sein de la mère le fœtus endormi (p. 94). Les noms de la Lune, c'est-à-dire ses rois, remplissent souvent des fonctions analogues à celles du jour de la lune. On les invoque, ce jour-là et hors de ce jour, pour exciter la passion (p. 121), pour s'assurer un rendez-vous (p. 122), pour fixer l'inconstant, en faisant des nœuds à sept fils de soie (p. 123), etc. Même les génies desquels dépendent l'antipathie et la répulsion, quoique leurs noms diffèrent radicalement de ceux de la lune (1), sont appelés noms renversés de la lune *Esma lqmeur elmeqlouba*, tant les questions de sentiment sont intimement liées dans la croyance masculine à l'astre qui préside au lundi.

Il en va de même dans la pensée des femmes. Quelque mystérieuse que soit leur société, on peut affirmer que la lune y est conçue comme une sorte de déesse de l'amour. Je dis bien déesse, car le nom de la lune *gmeur*, qui est du genre masculin en arabe régulier, est devenu dans la langue courante un féminin, sans doute sous l'influence des croyances qui la concernent ; et les femmes même,

(1) On trouvera ces noms dans Ibn Elhadjdj li. cit. p. 127. Ecrits de la main gauche, avec un calame de laurier rose trempé dans du goudron, ils déterminent la séparation des amants.

dans le vocabulaire mignard qu'elles affectent entre elles, ajoutent à son nom la terminaison féminine, l'appelant le plus souvent du diminutif *Elgmîra*.

Elles l'invoquent surtout dans leur incantations amoureuses. Le plus célèbre de leurs tours de sorcellerie, qui, d'ailleurs, n'a guère été étudié (1), consiste à faire descendre la lune dans un plat : or, c'est un rite de magie érotique. On l'appelle le sortilège d'amour par la descente de la lune : *esh'or elmh'abba benzoul elgmeur*. Il y faut, paraît-il, une magicienne consommée. Au milieu du patio, que n'éclaire pas encore la lune, elle dépose un *nâfekh*, sorte de fourneau brûle-parfum en terre, et y jette de temps à autre, sur les charbons ardents, une pincée de graines de piment rouge et quelques *pommes des génies*, c'est ainsi que l'on appelle la coriandre. Elle s'assied sur le sol et prend entre ses jambes allongées une *çoh'fa*, grand plat en bois qui rend des services variés dans un ménage indigène. Le fond en est recouvert par ses soins d'une couche d'eau formant miroir. Les yeux au ciel, elle marmotte ses incantations. L'eau, d'abord, bleuit; puis, graduellement, la lune illumine et enflamme le fond du plat; elle finit par s'y glisser lentement. Alors, la tenant enfin à sa merci, l'opératrice l'adjure sept fois en ces termes : « Salut, ô lune, ô colombe (2), — ô toi qui brilles sur la terre et sur la mer, — ô toi qui

(1) Voir ce qu'en dit Doutté, *Magie et Religion*, p. 303.

(2) « *la lgmîra ia lgomriîa. ia lgmieur ia lgomri* », ô lune, ô colombe, sont des expressions consacrées dans la langue des femmes. Ne faut-il y voir qu'un jeu d'allitération ? N'est-il pas suggestif que le nom de la colombe et celui de la lune restent unis ainsi dans les invocations magiques ? Le Musée d'Alger possède un fût phénicien surmonté de deux colombes. A El djem, en a trouvé des colombes en terre cuite. Nous savons qu'on nourrissait des colombes dans les temples de Tanit. La sorcellerie actuelle n'a-t-elle pas gardé cette survivance du vieux culte ? En tout cas, nous n'aurions pas rendu toute notre impression personnelle, si nous n'avions rappelé, ici, en note tout au moins, le souvenir, — qui vous hante fatalement quand vous observez ces mœurs, — de l'antique déesse lunaire de Carthage.

brilles sur le mort dans la tombe ! — Que s'allume l'amour pour une Telle, fille d'une Telle — dans le cœur d'un Tel, fils d'une Telle, — comme s'allument ces aromates dans la braise ! » (1).

L'astre des nuits peut ne pas être nommé dans un sortilège du lundi : son influence à caractère passionnel domine presque toujours. Voici une autre opération de la nuit de la Lune (ou de sa rivale, la nuit de Vénus). On y reconnaîtra la même inspiration.

A l'heure où le silence est complet dans la rue et où l'on n'y peut plus entendre le pas des voisins attardés, la femme amoureuse sort de sa chambre dans la cour de la maison. Elle dénoue son mouchoir de tête et l'agite, en regardant le ciel ; et elle psalmodie à voix basse le charme suivant : « O étoiles, toutes, je vous connais. — D'en bas, sous vous, moi, une honnête femme, je vous apitoierai. — Un Tel, fils d'une Telle, a juré de ne dormir qu'après vous avoir comptées. — Avec le mouchoir (que voici), je vais vous ramasser. — Trois près de sa tête : — elles feront envoler (loin de lui) son sommeil ! — Et trois à ses pieds : — elles feront de moi une lune à ses yeux (elles me donneront à ses yeux la beauté de la lune.) — Et trois près de son flanc : — elles lui mettront l'amour de ma personne dans le cœur ! » Quand elle a récité sept fois cette formule, elle trempe le mouchoir dans l'eau d'un bassin ou d'une cuve ; puis, sans le tordre, elle le pose déployé sur le roseau suspendu qui sert à l'étendage du linge dans la maison indigène ; et elle marmonne sept fois de suite : « Je t'ai étendu sur un roseau : — amène-

(1) اعلى اسلامتك يا القمر يا القمري ☉ يآلي تضوي اعلى البئر
والبحر ☉ يآلي تضوي اعلى الميت بالغبر ☉ تشعل امكبت ابلانة
بنت ابلانة في قلب ابلان اولد ابلانة ☉ كمايشعل هذا العفار
بالجمر ☉

moi un Tel, fils d'une Telle, sur-le-champ ! » Et elle regarde l'eau couler du mouchoir sur le sol. De même que les gouttes tombent et s'infiltrant dans la terre, de même l'amour s'instille et s'enfonce dans le cœur de l'homme désiré.

(A suivre.)

J. DESPARMET.
